

PROGRAMME A7/A9
MOBILITÉ DURABLE

9 NOVEMBRE 2010

Pour une autoroute plus sûre, plus fluide
et plus respectueuse de l'environnement

Vedène le 29 novembre 2010

OBJET : COMPTE-RENDU DES GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES DU 9 NOVEMBRE 2010 À VEDÈNE

Madame, Monsieur,

La 3^{ème} session des Groupes de travail thématiques pour l'axe A7 s'est réunie le mardi 9 novembre, en présence de Philippe MARZOLF de la Commission nationale du débat public (CNDP), tiers garant de la démarche.

La participation et l'implication de nombreux participants ainsi que la qualité des échanges confirment l'intérêt des acteurs pour ce dialogue territorial portant sur la qualité de vie des riverains et la qualité de service attendue par les usagers de l'autoroute.

Je vous transmets ci-joint la synthèse de ces échanges, en attirant au passage votre attention sur quelques points saillants.

Sur le thème environnement / aménagement du territoire :

- En partenariat avec les organismes ATMO, la mise en œuvre de l'Observatoire de la qualité de l'air depuis cet été a été saluée. Des attentes se font jour quant aux mesures à prendre en cas de dépassement des seuils de pollution ;
- En matière de prescription de vitesse, l'intérêt d'une régulation dynamique et temporaire en fonction des circonstances a montré son intérêt ; le débat sur une limitation permanente à 110 relève d'une politique nationale dépassant donc largement le cadre de l'A7 ;
- A la demande de participants, et en concertation avec les Préfets concernés, ASF réunira un groupe de travail sur la sécurité des riverains aux abords de l'A7.

Sur le thème sécurité / fluidité :

- Le bilan des mesures de régulation et d'information mises en place cet été est positif : il se traduit par une baisse significative de la congestion et une amélioration de la sécurité sur l'A7 durant la période ;
- L'ouverture programmée dans les 12 mois à venir de quatre parkings de covoiturage, en partenariat avec les Conseils généraux pilotes de la Drôme et de l'Ardèche, recueille l'approbation unanime des participants ;
- Le déploiement hors autoroute des nouvelles technologies d'information sur le trafic expérimentées par ASF sur l'A7 suscite l'intérêt de plusieurs collectivités.

Deux points plus transversaux sont également à retenir :

- S'agissant des modes de transport non routiers, l'appel de plusieurs acteurs et de Philippe Marzolf de la CNDP pour le respect des engagements postérieurs au débat public VRAL. La représentante de la DREAL Rhône-Alpes a annoncé une décision de l'Etat sur l'observatoire de la mobilité d'ici fin 2010 ;
- Concernant le bilan du programme A7-A9 à réaliser d'ici la fin 2011, ASF souhaite réunir quelques acteurs, et prioritairement les représentants de l'Etat, pour recueillir leurs attentes et préciser les orientations à retenir.

Nous ne manquerons pas de vous inviter à la 4^{ème} session des Groupes de travail thématiques qui se tiendra très probablement en février-mars 2011.

Vous pouvez consulter les documents relatifs à cette consultation « sur [www.asf.fr/programme A7-A9](http://www.asf.fr/programme%20A7-A9) » et nous adresser un courriel à l'adresse « programmeA7-A9@asf.fr ».

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sincères salutations.



Christophe Karlin
Directeur du Dialogue Territorial